

Présents : Corinne Donaz (DDEN), les enseignants (Eric Gaudin, Caroline Bellemin), Françoise Regottaz (Conseillère en charge des affaires scolaires), Marina Boivin et Adeline Lelièvre (représentants des parents d'élèves).

Conseil d'école suivi à distance par Fabrice Gerbelot-Barillon (représentant des parents d'élèves).

Excusée : Angélique Torres (représentante des parents d'élèves), Madame Chéry (Inspectrice de l'Education Nationale)

Priorités fixées au cours des trois premières périodes de l'année :

Cette année scolaire se déroule dans un contexte particulier qui a orienté les actions pédagogiques mises en œuvre. Ainsi, Les différents protocoles sanitaires, les mesures de sécurité liées au niveau élevé de Vigipirate, la période de confinement de l'année dernière nous ont amenés à définir des objectifs prioritaires :

- Diagnostiquer en début d'année les acquis des élèves.
- Renforcer les compétences fondamentales qui n'auraient pas pu être acquises au cours de l'année précédentes.
- Favoriser l'engagement des élèves dans les apprentissages de la classe et la construction d'une posture d'élève (implication, rigueur, goût de l'effort...).
- Mettre en œuvre des actions pédagogiques favorisant la poursuite de ces objectifs.

Avancement des actions pédagogiques planifiées :

Le cycle ski de piste au Margériaz :

Le cycle ski de piste qui avait été organisé pour la période 3, n'a pas pu être mis en œuvre en raison de la fermeture des stations de ski. Néanmoins, nous sommes parvenus à réorienter cette action pédagogique afin de proposer :

Un petit cycle ski de fond pour les élèves du CP au CM2, raquette-luge pour les élèves de maternelles. Hélas, les mauvaises conditions météo nous ont contraints à annuler deux sorties et deux seulement ont pu être mises en œuvre.

Nous remercions Emilie Barrero pour son accompagnement dans l'organisation de ce projet ainsi que l'Ape pour le soutien financier et sa capacité d'adaptation.

Projet éducation à l'environnement : « à la découverte des petites bêtes de Puygros » CE1 CE2 CM1 CM2

Notre projet d'éducation à l'environnement a été retenu et financé par le Conseil départemental à hauteur de 500 €. L'ape prendra en charge 500 € qui couvriront les interventions de la Frapna.

Objectifs poursuivis :

- Contribuer à la connaissance et à l'appropriation par les élèves de l'environnement proche de l'école, de ses richesses naturelles et de sa vulnérabilité.
- Favoriser l'émergence de comportements citoyens.
- S'approprier des outils et méthodes scientifiques.
- Utilisation des outils numériques afin de traiter les données collectées et communiquer les résultats.

Actions pédagogiques mises en œuvre :

Construction d'un gîte à insecte.

Elevage de chenilles à papillons.

Utilisation de clés de détermination et enquête de terrain afin d'identifier les insectes pollinisateurs du village.

Renseignement de l'enquête spipoll en lien avec le muséum d'histoires naturelles.

Restitution des résultats et travaux.

Projet théâtre :

Nous avons prévu de reconduire le projet qui n'avait pas pu être mis en œuvre l'année dernière.

Afin de mettre en œuvre le parcours culturel et artistique des élèves, nous mènerons donc un projet théâtre qui aura pour thème les émotions. Pour cela, nous bénéficierons des interventions de Karine Loof.

Objectifs poursuivis :

Compétences travaillées par le projet *(en cohérence avec les programmes et le socle commun)*

Langage :

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

Dire pour être entendu et compris,

Formuler ses émotions, entendre et respecter celles des autres.

Mobilisation des ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris.

Enseignements Artistiques :

Exprimer un point de vue personnel, ses sentiments.

EMC :

Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations

Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.

10 séances par classe durant la période 5. Les conditions sanitaires ne permettront probablement pas de faire une restitution collective et conviviale.

Travaux et sécurisation des locaux scolaires :

Depuis deux ans, l'école et la Mairie ont engagé une réflexion afin de rénover et mettre en conformité les bâtiments scolaires.

Au cours des deux dernières périodes, des robinets automatiques, distributeurs de savon et de gel hydroalcoolique (à destination des adultes) ont été installés. Ces aménagements favorisent le respect des mesures barrières.

Concernant la sécurité des bâtiments, les installations électriques ont été contrôlées par l'Apave. Cette vérification donnera lieu à des travaux de mise en conformité qui débiteront prochainement.

Informations de la mairie :

- Suite à un constat de Séverine et Anne-Laure, la mairie a souhaité recruter une 2^{ème} personne pour le temps de garderie du soir. La présence de Léa Coulanges permet d'animer et de sécuriser ce temps.
- La mairie souhaite faire un rappel aux parents de l'importance du respect des règles par leurs enfants pendant les temps de garderie et de cantine.
- Afin d'éviter tout gaspillage, si votre est absent de la cantine, pensez à en informer la mairie la veille pour pouvoir le décommander.
- Le repas ne sera pas facturé sur présentation d'un certificat médical ou d'un résultat de test covid.

La secrétaire de séance, Marina Boivin

Le Directeur, Eric Gaudin